



Chères Parnacoises, chers Parnacois,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous en cette période enfin estivale, qui par tradition réunit les familles de notre village.

De nombreuses manifestations vont nous permettre de nous rencontrer, de partager des moments agréables qui mettent en lumière le travail important de nos bénévoles associatifs.

Parallèlement, vos élus poursuivent les projets qui vous ont été présentés tels que la révision du Plan Local d'Urbanisme, la dénomination des routes de Parnac et la numérotation des maisons.

De même, les travaux du captage d'eau potable vont se dérouler début septembre.

Je tiens à remercier Claire, notre enseignante, qui a pris ses fonctions dans notre école en septembre 2014 et qui a assuré pendant deux ans, l'éducation de nos enfants.

Pour la rentrée prochaine, Nicolas Faure assurera sa mission éducative au sein de notre école.

Merci encore à toutes celles et tous ceux qui au quotidien œuvrent pour notre collectivité et son développement.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été !

Bien à vous,

Marc GASTAL

Aménagement Communal – Géolocalisation

Mise en place de la dénomination des routes, rues, chemins et numérotation des résidences

Durant l'été 2016, la commune de Parnac, en partenariat avec La Poste, met en place une identification de nos routes et rues ainsi qu'une numérotation de chaque résidence.

Un nom sera donné à chaque route et un numéro à chaque maison.

Cette identification des voies et résidences contribuera à la qualité de vie de chacun d'entre nous en facilitant l'accès aux services à domicile :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| - Urgences, secours, sécurité,... | - Service à la personne, |
| - Distribution du courrier, colis... | - Livraison à domicile, |
| - Accès précis aux services GPS | - Panneautique fiable et précise,... |

Un plan des routes de Parnac, avec pour chacune un nom, est en cours de réalisation. Pas de révolution, dans vos nouvelles adresses, car les noms traditionnellement utilisés dans chaque quartier seront repris !

Une réunion publique sera organisée le **Mercredi 20 Juillet à 21 h à la salle des fêtes de Parnac**, pour vous présenter le projet de dénomination et avoir l'avis de chacun.

Une fois les derniers ajustements réalisés, le conseil municipal procédera à la validation du projet ; l'installation de la panneautique adaptée et la pose des plaques numérotées devront être réalisées début 2017.

Exemple d'une nouvelle adresse :

- Madame Hélène DUPONT
- 123 ROUTE DE Massabie
- 46 140 PARNAC

Le plan général sera consultable en mairie dans quelques semaines,

La sécurité et la qualité de vie sont les préoccupations principales qui guident ce projet.



BUDGET 2016

Le compte administratif 2015 et le budget 2016 pour la commune et le service de l'eau ont été votés ce 21 mars à l'unanimité par le conseil municipal.

LE BUDGET COMMUNAL

Total recettes Fonctionnement : 337 510,59 €

- Impôts et taxes 33 % (-8% par rapport à 2014)
- Dotations, subventions et participation (-2%)
- Autres produits de gestion courante 5 %
- Produits exceptionnels 14 %

Total recettes Investissement : 194 912,33 €

- Subventions d'investissement 3 % (-24% à 2014)
- Dotations, fonds divers et réserves 18 % (-2%)
- Opérations patrimoniales 1%
- Opérations d'ordre de transfert entre sections 14 %

Total Dépenses fonctionnement : 262 466,26 €

- Charges à caractère général 19%
- Charges de personnel 19 % (-28% par rapport à 2014)
- Opération d'ordre de transferts entre sections 21%
- Autres charges de gestion courante 12 %
- Charges financières 2 % (-14% à 2014)

Total dépenses investissement : 95 986,31 €

- Emprunts et dettes assimilées 8 % (- 22% à 2014)
- Immobilisations corporelles 19 % (- 43% à 2014)

En matière budgétaire, les collectivités sont confrontées à une équation difficile : faire face à une augmentation des dépenses tout en subissant une baisse des recettes. Le conseil municipal a décidé de prendre des mesures d'équilibre financier sans solliciter les ménages, et en explorant toutes les pistes possibles, une gestion très précise des dépenses, ...

Le budget 2016 s'articule autour de ces objectifs :

- ▶ Limiter au maximum les dépenses de fonctionnement
- ▶ Garder une bonne capacité d'autofinancement
- ▶ Maîtriser l'endettement
- ▶ Investir pour améliorer le cadre de vie

Le budget 2016 s'équilibre à 352 573.61 € en section de fonctionnement et à 242 508.81 € en section d'investissement.

Les taux d'imposition restent inchangés pour 2016 :

- Taxe d'habitation : 9.45 %
- Taxe foncière bâti : 15.73 %
- Taxe foncière non bâti : 101.23 %

LE BUDGET SERVICE DE L'EAU

Le budget du service de l'eau est un budget annexe autonome qui s'autofinance par les recettes provenant des redevances, des subventions diverses de l'Etat, Département, Région, Agence de l'eau,

Total recettes Fonctionnement : 64 914,09 €

- Vente produits de service 49 %
- Produits exceptionnels 8 %

Total recettes Investissement : 48 990,49 €

- Subventions d'investissement 9 %
- Dotations, fonds divers et réserves 3 %
- Opérations d'ordre de transfert entre sections 31 %

Total Dépenses fonctionnement : 58 887,15 €

- Charges à caractère général 23%
- Opération d'ordre de transferts entre sections 37%
- Autres charges de gestion courante 1 %

Total dépenses investissement : 36 854,23 €

- Rénovation réseau d'eau 11 %
- Plan action territorial 14 %
- Périmètre de sécurité DUP 3 %
- Installations techniques 1 %
- Subventions d'investissement 10 %

Le budget du service de l'eau 2016 s'équilibre à 86 383.07 € en section de fonctionnement et à 190 387.43 € en section d'investissement.

L'ensemble des comptes administratifs 2015 et des budgets primitifs 2016 sont consultables en mairie.

Environnement ...

Petit rappel

La commune de Parnac, dans un souci de protection de l'environnement s'est engagée dans l'arrêt total de l'utilisation de produits phytosanitaires par les services municipaux.

Pour respecter ses engagements, la commune demande à la population de bien vouloir respecter l'arrêté municipal 05-2016 du 2 juin 2016 qui stipule :

- 1) Toute application de produits phytosanitaires (pesticides, désherbants, etc...) est interdite sur le domaine public communal de Parnac notamment les cimetières, trottoirs, accotements, voies publiques, chemins ruraux ainsi qu'à proximité des cours d'eau, fossés et caniveaux.
- 2) En dehors du passage des employés communaux et intercommunaux, les riverains qui souhaitent désherber à l'aplomb de leur propriété doivent le faire par arrachage, binage ou toute autre méthode non polluante.
- 3) L'utilisation de produits non homologués comme le sel, le vinaigre, ... est également interdite.

Merci de bien vouloir accepter ces contraintes et ainsi avoir une conduite exemplaire pour notre environnement.

Y.L

Mise en valeur des berges du Lot

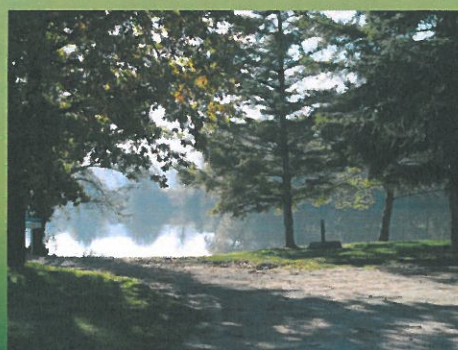
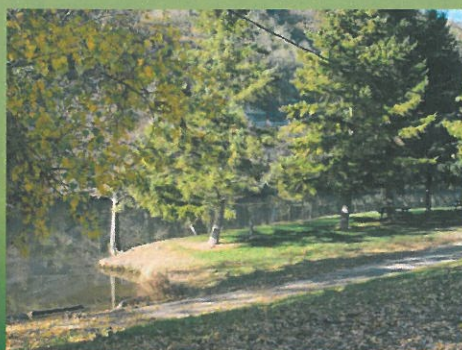
Nous l'avions projetée et annoncée par l'intermédiaire de la précédente Gazette de Parnac, la journée d'action de débroussaillage des berges a été réalisée le 23 avril 2016.

Répondant à l'appel de la municipalité, 25 volontaires se sont retrouvés à Joby très décidés et particulièrement bien outillés ! Deux groupes ont été formés, l'un a dégagé la berge de Joby vers Saulinière, l'autre s'est élancé à partir du Pargou pour nettoyer le chemin de promenade envahi par la végétation et les arbres abattus par des coups de vent successifs.

Cette action s'inscrit dans un projet global d'aménagement des berges initié par l'équipe municipale qui comporterait :

- L'entretien des chemins de promenade,
- L'aménagement des postes de pêche identifiés (dont certains font déjà l'objet d'une fréquentation assidue),
- L'installation de poubelles et autres équipements permettant d'assurer la propreté des lieux et de favoriser la cohabitation des pêcheurs et riverains dans le respect des droits de chacun,
- La pose de panneaux pour signaler les sites de pêche en veillant à leur intégration harmonieuse dans un ensemble plus large (géolocalisation et pannéautique globale),
- La réalisation d'un ponton handipêche à Joby,
- La protection et mise en valeur de la frayère,
- L'installation d'une cale de mise à l'eau qui est un enjeu intercommunal et qui doit figurer au programme de la Communauté des Communes du Lot et du Vignoble en 2017.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée de ce dossier.



La vie associative...

Un Agenda bien rempli pour La Gabare cet été.

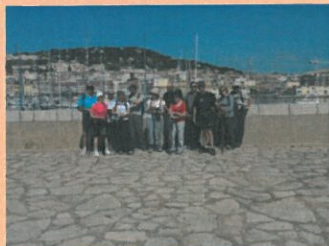
Comme les années passées l'association organise une randonnée de nuit sur Parnac, participe aux musicales gourmandes et encadre des randochais le jeudi matin.

Le 23 juillet, à la salle des fêtes, la Gabare vous propose un concert avec Eliane Lambert et ses musiciens.



Le 4 Août, 60 adhérents se rendent à Flagnac pour le spectacle "hier un village".

Le 21 août la traditionnelle fête des gabariers nous rassemble à Caix.



Dès septembre les activités reprennent leur rythme de croisière (jeux de cartes, Trapunto, peinture, promenade, rando repas sorties...)

Dans les évènements importants, la gabare participe aux Journées Européennes du Patrimoine sur Parnac les 17 et 18 septembre sur le thème de la citoyenneté

Dans le cadre du centenaire de 14 -18, le samedi 19 novembre 2016, nous vous invitons à réserver vos places pour assister à une pièce de théâtre : "il est des Lou de toutes sortes." par la troupe professionnelle de L'Echappée belle. Ce spectacle retrace avec émotion et tendresse la vie des femmes, dans le Lot, qui assurent la continuité de la vie quotidienne dans les foyers, les champs ou les usines durant la première guerre mondiale.

Dans la convivialité, adhérents ou non adhérents, ces grandes animations sur notre village sont ouvertes à tous...

Festivendange 7^{ème} Edition Samedi 24 Septembre 2016

Une journée festive et pédagogique
Un programme toujours plus étoffé

9h : les organisateurs offrent comme chaque année un casse-croute vigneron à tous les participants aux activités matinales

9h30 : un choix d'activités vous est proposé

- Participation à une vendange manuelle chez un viticulteur de Parnac,
- Découverte du vignoble Parnacois dans une randonnée guidée et commentée par un vigneron de l'association « la Gabare »,
- Vente aux enchères de vins offerts par les vignerons de Parnac au profit d'associations caritatives,
- Toute la journée, visite guidée et commentée d'une exposition-musée présentant le vignoble de Parnac sur la vinification du XIX^{ème} siècle à nos jours

A partir de 11h30 :

- Dégustation et vente de vin sur la place du village,
- La Bandas « La Pieuvre » assurera l'animation toute la journée jusqu'à une heure tardive

12h30 : Restauration sur place où l'on pourra constituer son repas à partir de spécialités locales

14h30 : Portes ouvertes dans plusieurs caves de Parnac avec animations et ambiance garanties

19h30 : Apéritif sur la place du village

20h30 : Le traditionnel repas vigneron sous chapiteau clôturera cette journée, l'animation comme les années précédentes sera assurée par La Bandas « La Pieuvre » et le talentueux Frédéric Daubié.

Simultanément, notre partenaire Quercy Découverte vous propose une croisière dans la vallée du Lot à bord du bateau « Le Valentré » : un départ de Cahors à 9h, une arrivée à Parnac à 12h avec une visite de caves en petit train, un repas à composer sur place, le départ de Parnac est prévu pour 16h avec une arrivée à Cahors à 19h. Inscriptions, réservations et renseignements au 05.65.30.16.55 à partir du Lundi 15 Août 2016.

D'autres animations surprises peuvent encore étoffer ce programme à l'initiative des vignerons pour satisfaire au mieux tous les acteurs et visiteurs !

La vie municipale ...

Etat Civil

Mariages



▲ Ils se sont dit OUI ... Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur...

Marie-Agnès **DELBES** et Joël, Roger **CLERCQ** se sont unis le 14 Mai 2016.

Alexandra, Michelle, Paule **VAUTE** et David **MARCHIVE** se sont unis le 28 Mai 2016.

Décès



Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de :

DELCROS Jean-Claude, Pierre décédé le 08/03/2016 à Cahors,

COUDERC Albert, Jules décédé le 23/03/2016 à Parnac

PASTURAUD veuve **LEYMARIE** Eugénie, Marie-Thérèse décédée le 30/05/2016 à Villefranche de Rouergue (12)

FLOYRAC Jean-Claude, Guillaume décédé le 05/06/2016 à Parnac

CADIERGUES veuve **COMBEBIAS** Anne Marie décédée le 17/06/2016 à Parnac

SAINT MARTIN veuve **VIDAL** Emilie, Suzanne, Antoinette décédée le 20/06/2016 à Catus

SUR VOTRE AGENDA...

PARNAC EN FÊTE

Dimanche 24 Juillet : Les aubades

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous pour sa traditionnelle fête

Programme des festivités

Vendredi 29 Juillet

22H00 : Soirée concert variété/rock avec l'orchestre HOUSTON

Samedi 30 Juillet

20H00 : Repas champêtre avec animation accordéon

GIGOT A LA FICELLE

(Pensez à prendre vos assiettes et vos couverts)

22H00 : Soirée animé par l'orchestre JAM CITY

Dimanche 31 Juillet

11h30 : place de la Mairie, pour assister au dépôt de gerbes devant le monument aux morts *suivi d'un apéritif offert*

15H00 : Concours de **pétanque en doublette**

18H00 : Apéro concert TAPAS avec **Bandas AOC'S**

21H00 : Soirée animée par **DJ-MAXI NIGHT**

MUSICALES GOURMANDES,

Les 13 et 27 juillet

Les 10 et 24 Août 2016

Les 17 et 18 septembre 2016, les Journées Européennes du Patrimoine auront pour thème « La Citoyenneté »

FESTIVENDANGES

Le 24 Septembre 2016

Service de transport collectif au Marché de Luzech

Commune de PARNAC -
05.65.20.12.94



Gratuit, le transport est assuré tous les mercredis matin et le circuit est défini en fonction des demandes reçues en mairie de Parnac.

DEPART PARNAC 9H30

RETOUR LUZECH 10H30

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Vous pouvez nous contacter:

mairie.parnac@wanadoo.fr
TEL 05.65.20.12.94.

Accueil du PUBLIC

LUNDI * JEUDI
13H30 – 16H30

MERCREDI 15H00 – 18H00

par respect pour le personnel,
merci de vous conformer aux horaires en vigueur.

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre RDV

SOYEZ VIGILANTS !!!!

Plusieurs administrés de la commune ont été importunés par du démarchage téléphonique ou à domicile. Attention, ces personnes se présentent en partenariat de la Mairie ou autres organismes publics ! La Mairie ne mandate jamais ces organismes sans vous avertir au préalable ! En cas de doute, contacter le secrétariat de la Mairie.

Et vous pouvez vous inscrire **gratuitement** sur un registre d'opposition. Pour cela, vous devez entrer vos numéros de téléphones fixe et/ou portable sur le site www.bloctel.gouv.fr